Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260814-04_26_0062-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 31/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

L' an 2026, le 31 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
25/03/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINEZ Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres

En exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 04-26-062

Objet : CESSIONS DE PARCELLES - SECTEUR DE CATELO

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, qui expose :
Un particulier, exploitant agricole, propriétaire dans le village de Catelo en Guégon, souhaite acquérir diverses parcelles communales, enclavées dans les siennes.
Ces parcelles sont les suivantes, pour une superficie totale de 18 580 :
Parcelle ZR n°93 d'une superficie de 18 240 m², classée au P.L.U. en zone A (environ 50% en Aa et 50% en Ab) ;
Parcelle ZV n°74, d'une superficie de 90 m², classée au P.L.U. en zone Np ;
Parcelle ZT n°78 d'une superficie de 130 m², classée au P.L.U. en zone Na ;
Parcelle ZT n°83 d'une superficie de 120 m², classée au P.L.U. en zone Aa.

Madame le Maire, après avoir exposé l'avis en date du 25 novembre 2025 de France Domaine 56 sur ces biens, propose au Conseil municipal de délibérer sur cette affaire.

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de céder lesdites parcelles à M. Laurent DANET, domicilié au n°5 rue du Guesclin à Guégon (56120), au prix de zéro euro et cinquante cents (0,50 €) selon l'avis du Domaine, soit pour une superficie totale de 18 580 m², une somme de neuf mille deux cent quatre vingt-dix euros (9 290,00 €) ;

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260814-04_26_0062-DE

- Dit que tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Madame le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'étude de Maître Claire KORTEBY, notaire à Rohan, ainsi que tout document relatif à la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

